



NON à l'externalisation des bandes annonces !

Alors que la Direction de France télévisions vient de s'engager à signer un pacte de priorité sur le recours aux moyens internes, la direction du Pôle Sud-Est veut à tout prix externaliser la fabrication des bandes annonces (hors info) de Provence Alpes.

Le prétexte : la réorganisation du service de la gestion d'antenne, qui perd un poste dans le cadre du PDV.

Le prix à payer : zéro à la gestion d'antenne mais 80 jours/an de montage/mixage perdus à l'antenne de Marseille.

Le coût de l'externalisation : top secret. La direction ne veut pas communiquer au CE et à la Commission Economique le montant des devis des prestataires potentiels.

L'argument de la direction du Pôle : le gain de 0.6 ETP (Equivalent Temps Plein), autrement dit « peanuts » dans le total de 43 ETP supprimés entre 2012 et fin 2015.

Quelle est la véritable motivation de la Direction ?

Pourquoi s'obstine-t-elle à vouloir absolument confier la fabrication de ces bandes annonces à une société de production de Strasbourg, qui travaille déjà pour le Pôle Nord-Est ?

Est-ce qu'il s'agit d'une phase de test ? Quelles sont les autres productions des antennes qui vont ainsi être confiées au privé dans la foulée, au détriment de l'activité de France 3 et au mépris des savoir-faire de la télévision de service public ?

Les explications de la Direction sont tellement confuses, opportunistes et versatiles qu'elles génèrent les plus grandes craintes sur la pérennité de notre activité.

Nous refusons de perdre nos cœurs de métiers, nos emplois, nos savoir-faire pour des économies de bouts de chandelles.

Nous serons toutes et tous en grève pour dire NON, mardi 3 février 2015, jour du Comité d'Etablissement extraordinaire imposé par la Direction pour faire passer à tout prix ce projet insensé et suicidaire d'externalisation des bandes annonces.

Paris, le 27 janvier 2015